





Vente - Achat
Location - Gestion
Syndic de copropriété
 - L'immobilier en toute sécurité -

04.75.64.20.90
ardecheimmo.fr



1 rue Diane de Poitiers - PRIVAS

imprim'express
 une autre idée de l'imprimerie

Posters couleurs à l'unité 112 cm de large
d'après vos photos ou fichiers numériques
 Copies et traçage de plans **noirs** ou **couleurs**, scan A0+
Murs d'images, Cartes, Affiches, Panneaux d'expo...
 Toute la **photocopie noire** ou **couleur** jusqu'au A0+
 sur matériels connectés :
 livres à la demande, catalogues, calendriers, bulletins, ...
 L'**infographie**, la **retouche de photos**, ...
 L'imprimerie rapide...

Façonnage, Secrétariat à façon
 6, avenue de Chomérac

07000 PRIVAS © **04 75 64 33 36**
www.imprim-express.fr

impression numérique grand format



Mairie

Accueil du public :

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi :
 9h à 12h - 13h à 16h30

Fermeture le jeudi.

Tel : 04 75 64 32 08

Fax : 04 75 64 80 28

mairie-st-priest@wanadoo.fr

www.saint-priest-ardec.fr

Pour certaines démarches administratives :
 authentification de signature, reconnaissance
 avant ou après mariage, un dépôt de dossier
 pour un mariage..., il est préférable de
 téléphoner au secrétariat afin de se munir des
 pièces nécessaires.

Ramassage des ordures ménagères

Mardi et Vendredi matin

Vos ordures doivent être déposées
 le matin même de la relève obligatoirement
 dans un sac fermé ou éventuellement la
 veille au soir (après 18 h) dans une poubelle
 fermée également et uniquement sur les
 points de ramassage identifiés.

- **SEBP** : Accueil téléphonique 24h/24 et 7j/7
Tél : 04 75 20 29 40

- **Communauté de Communes Privas Rhône
 et Vallées** : Tél : 04 75 64 07 07

SOMMAIRE

Le billet du Maire	p. 4
Les délibérations municipales	p. 6
Le budget communal	p. 8
Les commissions municipales	p. 11
La communauté d'agglomération	p. 15
Les élections	p. 16
Intercommunalité	p. 17
La Fête des Sources	p. 20
Une mandature en images	p. 22
Une mandature en chiffres	p. 25
Droit d'expression	p. 27
Parole aux associations	p. 28
Les brèves	p. 35
L'état civil	p. 38

Journal municipal "Entre nous" n° 26.

Directeur de la publication : Jacques MERCHAT.

Responsable du comité de rédaction municipal :
 Philippe MAZADE.

Comité de rédaction municipal :
 Philippe Mazade, Jacques Merchat, Sandrine Chareyre,
 Bernard Cabrol, Patrick Granjon, Christian Gaillard.

Photo de couverture : Jacques Merchat

Maquette et impression : imprim'express - Privas
 Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1996.

Le billet du Maire



Chères et chers Saint-Priéroux,

L'année 2013, largement entamée aujourd'hui, correspond à la dernière année pleine du mandat qui nous a été confié sur le plan local.

Ainsi, avant toute chose, permettez-moi d'adresser mes plus vifs remerciements aux adjoints et élus qui ont toujours œuvré avec enthousiasme et fidélité dans l'élaboration, le pilotage et la mise en place des différents projets communaux ou extra-communaux, avec une constance dans l'approche : l'intérêt général. Leur investissement à mes côtés tout au long de ce mandat, leur dévouement pour notre collectivité, leur disponibilité et leur souci de partager ensemble le choix et la concrétisation des différents projets définis dans le cadre des orientations et engagements fixés au préalable, méritent toute notre reconnaissance. Ces réalisations contribuent à valoriser non seulement notre patrimoine communal, mais également l'image d'une collectivité accueillante et dynamique.

Ainsi, à travers ce bulletin municipal, vous trouverez une rétrospective des principaux travaux réalisés pour le compte de notre belle commune dans le cadre de ce mandat, en complément des projets en cours qui continuent de nous mobiliser quotidiennement.

L'ensemble des projets que nous avons menés et que nous menons encore, l'a été avec une approche volontariste et positive avec comme objectif permanent de l'intérêt collectif.

Ces différents projets qu'ils se matérialisent par des chantiers de travaux (Bâtiments publics, Voirie, Eau, Assainissement...) ou bien qu'ils soient conceptuels ou organisationnels (PLU, Prévention des risques, Rythmes Scolaires...), nécessitent tous un engagement et une charge de travail des plus significatifs.

En effet, chaque projet, de son initialisation à sa réalisation en passant par sa définition, sa conception et son financement est pris en charge du début à la fin par les élus. C'est là une responsabilité et une charge de travail importantes, mais qui nous apportent une fois concrétisé la satisfaction du devoir accompli. Outre l'investissement des élus et du personnel communal, je tiens à souligner le plein appui de la population, son adhésion aux projets engagés, sa patience et sa compréhension pour supporter les nuisances parfois contraignantes dans la réalisation des chantiers. Soyez en toutes et tous chaleureusement remerciés.

Ce début d'année s'est caractérisé par le transfert des compétences assainissement et contrat de rivière auprès de la Communauté de Commune Privas Rhône et Vallées.

En conséquence de quoi :

- Toutes les infrastructures assainissement (réseau et pompe de relevage de Gouvernas Sud) sont désormais propriété de la Communauté de Commune qui en assure la gestion et la maintenance et en supporte l'ensemble des charges

- Les encours d'emprunt associés à ces infrastructures sont également transférés à la CCPRV.

Ce transfert de charge, notamment celles liées à la rivière nous a amené à baisser de 2% les taux communaux des taxes d'habitation et de foncier non bâti, malgré tous les investissements réalisés ces dernières années.

Le 1^{er} janvier prochain, verra la création de la future Communauté d'Agglomération qui regroupera 35 communes.

C'est un challenge important qui nous attend et que nous abordons, dans un esprit constructif, avec confiance et détermination.

Bien entendu, je ne peux manquer de saluer l'engagement de toutes les associations locales qui animent notre village et participent dans un esprit de convivialité et d'amitié appréciés par

Le billet du Maire

toutes et tous, à la rencontre, à l'échange et la création de liens sociaux indispensables au bien-être de chacun d'entre nous. Un grand merci et toute notre reconnaissance à celles et ceux qui font vivre ce monde associatif, adhérents et dirigeants, vous valorisez l'image de la commune et êtes les moteurs de la dynamique qui nous rassemble. Félicitations à tous.

Cet état d'esprit d'entraide et de solidarité nous le retrouvons aussi à travers les actions individuelles que bon nombre d'habitants de la commune réalisent tout naturellement. Discrètement, à l'écoute des autres, de leurs difficultés ou de leur solitude, ils agissent tout simplement et participent pleinement à cet état d'esprit qui rassemble et nous rassure.

Enfin, permettez-moi de vous rappeler que ce bulletin a pu être réalisé grâce à la contribution des annonceurs. Nous pouvons tous les remercier chaleureusement, et je vous encourage à leur réserver vos achats.

Au nom de tout le Conseil Municipal et du Personnel Communal, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances. Que ces temps de repos et de décompression, vous soient des plus profitables. Pour conclure je vous donne rendez-vous pour la prochaine fête des Sources où j'espère avoir le plaisir de vous rencontrer.

Jacques MERCHAT

aei
Ardéchoise Electrique Industrielle

Z.I. le lac - Av. Marc Seguin
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 65 42 - Fax 04 75 64 76 96

Maçonnerie Générale

Christian GÉNOVÈSE

2277, Ternis - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 52 99

Vos magasins de proximité

AUBENAS
04 75 35 68 40

PRIVAS
04 75 64 20 34

Gamm vert
le goût du jardin

Jardinerie - Vêtements chauds
Motoculture - Alimentation animale

ARTISAN PATISSIER
CHOCOLATIER - CONFISEUR - GLACIER
11, Rue Hélène Durand
07000 PRIVAS - Tél. 04 75 64 27 18

Les délibérations du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2013

■ 3 septembre 2012

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les remises gracieuses et réductions de titres concernant une facture d'assainissement.

Il sollicite auprès du Conseil Général, Conseil Régional et des services de l'Etat des subventions pour la rénovation de la salle polyvalente.

Il sollicite auprès du Conseil Général, Conseil Régional et des services de l'Etat des subventions pour la rénovation de l'école.

Il autorise la signature de la convention des pratiques musicales.

Il décide à l'unanimité, et après résultats de l'enquête publique, du déclassement de certaines voies communales.

Il autorise la cession et l'échange de terrains au Bas-Lignol et à Lagarde afin d'élargir la voirie.

■ 29 octobre 2012

Il autorise la signature de la convention "sorties d'artistes" avec le Conseil Général de l'Ardèche.

A la majorité, et avec 1 voix contre et 1 abstention, il décide d'accorder l'indemnité de conseil au receveur municipal.

Il autorise l'engagement, le mandatement et la liquidation des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2013.

Il approuve à l'unanimité les modifications des statuts du SEBP.

■ 10 décembre 2012

Le Conseil Municipal vote une décision modificative n° 3 en M49.

Il approuve le paiement des ICNE à la CCPRV.

Avec 2 abstentions et 12 voix pour, il autorise le transfert des emprunts concernant la compétence assainissement, à la CCPRV.

A l'unanimité, il autorise une étude de faisabilité d'un projet de parc éolien sur le territoire communal.

Il approuve les modalités concernant la journée de solidarité.

Il fixe l'actualisation du coût des dépenses liées à la compétence protection et valorisation des cours d'eau transférée à la CCPRV à 11 428 €.

■ 23 janvier 2013

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte administratif en M49 et M14.

Il vote à l'unanimité le résultat de clôture pour l'exercice 2012.

Il décide à l'unanimité la mise en place de l'entretien professionnel annuel.

Il choisit à l'unanimité le maître d'œuvre pour la réhabilitation de l'école.

Il fixe à l'unanimité la durée de l'amortissement du véhicule communal à 8 ans.

Il vote à l'unanimité le périmètre de la communauté d'agglomération.

■ 26 mars 2013

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, la motion de soutien à l'intersyndicale DDT 07.

Il autorise à l'unanimité, la signature de la convention ATESAT.

Il vote à l'unanimité les taux avec une baisse de 2 % sur la taxe d'habitation et le foncier non bâti.

Il adopte à l'unanimité le Budget Primitif en M14.

Avec 1 abstention et 13 voix pour, il complète la délibération concernant les taux d'IAT.

Il autorise à l'unanimité, la signature de la convention CELT 2013.

Il décide, à l'unanimité, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013.

Il vote à l'unanimité, la modification des statuts du SIVU des inforoutes de l'Ardèche.

Il approuve, à l'unanimité, l'adhésion de nouvelles collectivités au SIVU inforoutes de l'Ardèche (Creysselles, Conseil Général)

Il décide, à l'unanimité, la mise en place du nouveau barème de remboursement des frais de déplacement du personnel.

Avec 1 abstention et 13 voix pour, il décide de la mise en place de la prime de fonctions et de résultats (PFR).

■ 18 avril 2013

Avec 2 abstentions et 12 voix pour, il approuve la dénomination du siège de la future communauté d'agglomération de Privas Centre Ardèche et le périmètre de nouvelles compétences de l'EPCI.

Les délibérations du 7 juillet 2011 au 30 juin 2012

■ 23 mai 2013

Le Conseil Municipal attribue à l'unanimité, le marché de travaux pour l'aménagement PMR et la création d'une chaufferie à l'école aux entreprises suivantes : Lot 1 : Grangier Secoval ; Lot 2 : procédure relancée ; Lot 3 : Soulier Duny ; Lot 4 : Gounon ; Lot 5 : ASE ; Lot 6 : René.

Avec 7 abstentions et 7 voix contre, il décide de ne pas approuver la nouvelle charte du PNR.

Il autorise, à l'unanimité, la création d'un emploi avenir.

Il attribue, à l'unanimité, une subvention pour soutenir le cinéma le Vivarais.

Il délibère à l'unanimité, les précisions des objectifs dans le cadre de la révision du PLU et des modalités de la concertation.

■ 19 juin 2013

Le Conseil Municipal attribue à l'unanimité, le lot n° 2 pour les travaux de l'école à la menuiserie Antouly.

AGNES COIFFURE

Coiffure Hors Salon

Résidence Les Eglantiers
Quartier Belon
07000 SAINT-PRIEST

04 75 64 49 51



SARL CORTIAL PEINTURE

30 rue de l'Espéranto - PRIVAS

Tél./Fax : 04 75 29 60 15

Port. 06 73 57 70 30

e-mail : cortial.peinture@orange.fr



Le monde change, notre métier aussi !!!

Privas Boissons

E.I.S Mathon Joël



Tél : 04 75 64 13 50 / Fax : 04 75 64 86 73

Garage REYNIER Gilles

Carrosserie, Peinture
Pare-brise, Mécanique, Pneumatique
Plaques d'immatriculation
Nettoyage des véhicules
Vente véhicules neufs et occasion

Masneuf - COUX

04 75 29 10 50 - 06 82 96 06 66

Le budget communal

Commentaires sur compte Administratif M14 2012

Répartition charges et recettes de fonctionnement :

Les charges de fonctionnement (621 684 €) :

Charges à caractère général (achat petit matériel, entretien, réparation, assurances...)	23 %
Charges de Personnel (salaires et charges sociales)	38 %
Charges de Gestion courante (subventions, participations, indemnités...)	17 %
Charges Financières (intérêts des emprunts, lignes de trésorerie)	5 %
Divers (écrêtement fiscalité FNGIR)	16 %

Les recettes de fonctionnement (753 428 €) :

Compte Administratif M14 en

2012



Fiscalité locale (taxes d'habitation, foncier bâti et non bâti, cvae, cfe...)	54 %
Subventions et participation (Dotation globale d'état...)	40 %
Produits courants (location salles,...)	6 %

Le résultat de l'exercice, fait ressortir un solde positif de 131 744 € en intégrant les dotations aux amortissements et provisions de 4 138 €, la capacité d'autofinancement de la commune ressort à 135 882 €.

Analyse du Compte Administratif annexe eau assainissement (M49)

Le compte administratif 2012 comporte uniquement l'activité assainissement suite à la reprise de la compétence "eau potable" par le SEBP depuis le 1^{er} janvier 2012. Les recettes importantes en exploitation proviennent d'un excédent de l'exercice antérieur (79 950,37 €).

Suite au transfert de la compétence assainissement, du 1^{er} janvier 2013, vers la Communauté de Communes Privas Rhône Vallées, le budget M49 disparaît et les excédents sont reportés en recette d'exploitation sur le budget général de la commune (M14) soit une somme de 93 915,02 €. Il convient d'y soustraire quelques dépenses que la commune devra régler sur l'exercice 2013 (redevance de l'Agence de l'Eau...).

Compte administratif M49 en 2012



Le budget communal

Budget primitif général pour 2013



■ dépenses fonctionnement
■ virement de section
■ Dépenses investissement

Évolution des taux des taxes

	2011	2012	2013	Variation des Taux
Taxe habitation	19,73 %	19,73 %	19,34 %	-2,00 %
Taxe foncière bâtie	17,62 %	17,62 %	17,62 %	0 %
Taxe foncière non bâtie	84,48 %	84,48 %	82,79 %	-2,00 %
CFE	21,67 %	21,67 %	21,67 %	0 %

Produits générés par les différentes taxes

	2011	2012	2013	Evolution des recettes 2012/2013
Taxe habitation	215 057 €	225 317 €	229 759 €	+ 1,97 %
Taxe foncière bâtie	110 636 €	113 896 €	118 001 €	+ 3,60 %
Taxe foncière non bâtie	8 279 €	8 279 €	8 859 €	+ 7,00 %
CFE	8 408 €	6 219 €	7 086 €	+ 13,94 %
C.V.A.E./	9 928 €	2 902 €	3 242 €	+ 11,72 %
Allocation Compensatrice	9 829 €	9 146 €	7 941 €	- 13,18 %
Taxe Additionnelle F.N.B.	668 €	565 €	1 216 €	+115,22 %
F.N.G.I.R.	- 94 743 €	- 95 157 €	- 95 128 €	+ 0,04 %
Total =	268 062 €	271 167 €	280 976 €	+ 3,62%

 **SARL REYNET**
FROID COMMERCIAL
CLIMATISATION - CHAUFFAGE
POMPE A CHALEUR
CUISINE PROFESSIONNELLE

ÉTUDE CONSEIL - INSTALLATION - S.A.V

04.75.64.55.24.


Espace Spécialisé dans la Carrosserie
Tôlerie - Peinture - Pare-brise
Wilfrid BARRAL **Route d'Aubenas - 07000 Privas**
04 75 64 84 23

JOUE - NETTOYAGE SERVICE
TOUS NETTOYAGES

- PARTICULIER
- USINE
- ADMINISTRATION



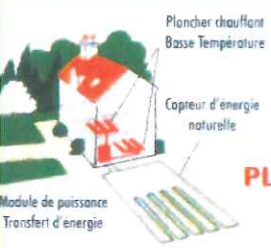
Place du Foiral **07000 PRIVAS** **04 75 64 59 16**
Fax : 04 75 64 81 04

"Chez JO"
BAR
TABAC

Route des Mines
07000 ST-PRIEST

NORISKO
PRIVAS
AUTO-CONTROLE
 Boulevard du Vivarais
 Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 65 65

 **AUTO BILAN**
ARDECHOIS
 26, rue de la Maladrerie - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 66 93 93


Didier MOUTON
CHAUFFAGE
GÉOTHERMIE / AÉROTHERMIE
PLANCHER CHAUFFANT OU RADIATEUR
CLIMATISATION

Le Bas Lignol - 07000 ST PRIEST
 Port. 06 80 33 96 96 - Tél. / Fax 04 75 64 47 91

BARRÈS Frédéric
BOULANGERIE DES MINES

57, Route des Mines
 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 04 42

 **S.A.R.L.**
VIAZAC ET FILS
VOTRE SPÉCIALISTE TOYOTA

VENTES NEUFS ET OCCASIONS
MÉCANIQUE • CARROSSERIE • PEINTURE
DÉPANNAGE • TRAITEMENTS VITRES

Zone Industrielle Le Lac **07000 PRIVAS** **Tél. 04 75 64 80 56**
Fax 04 75 30 71 37

Les commissions municipales

Bâtiments publics

La commission bâtiments publics a instruit cette année le dossier travaux pour l'école des Mines. En effet, le chauffage qui était devenu, obsolète, peu économique et inconfortable sera complètement refait. Le fuel et l'électricité seront remplacés par un système unique dans les deux bâtiments (maternelle et primaire) de chauffage à granulé de bois. D'autres gros travaux de remise aux normes seront effectués pour l'électricité, les fenêtres, des accès pour les personnes à mobilité réduite, un local pour le personnel communal...



Un grand écran va être installé au fond de la scène afin de permettre des projections lors de réunions ou pour la diffusion de films.

Un nouveau dossier attend les élus de la commission dans les prochaines semaines, il s'agit du dossier de l'église. Des travaux de réhabilitation sont à prévoir, toiture, façades, création d'une ouverture pour la sécurité...



Ecole

Notre école a fait l'objet de nombreuses attentions, projets et changements pour cette nouvelle rentrée.

Tout d'abord, la réforme des nouveaux rythmes scolaires :

Convaincu que cette réforme sert au mieux l'intérêt des élèves, le conseil municipal, par délibération du 26 mars 2013, a décidé à l'unanimité de la mettre en place dès la rentrée prochaine, plutôt que de demander une dérogation et reporter à 2014 cette nouvelle organisation. Un véritable challenge pour lequel

Les travaux doivent être réalisés sur la période estivale, ils ont débuté le 8 juillet 2013, ils doivent être achevés le 26 août 2013.

Au-delà de ces travaux, la commission travaille sur un projet de climatisation et de chauffage à la salle polyvalente. La climatisation actuelle est en panne et il n'est pas possible de la réparer. Le fluide utilisé n'est plus autorisé, d'autre part le chauffage au fioul représente une grosse dépense de fonctionnement et nous devons arriver à maîtriser au mieux nos charges.

Les commissions municipales

nous mettons tout en œuvre pour le relever avec brio dans l'intérêt de nos écoliers.

Les emplois du temps des élèves, alors répartis sur 4 jours par semaine le seront à partir de septembre sur 4 jours et demi, incluant le mercredi matin. La commission école de la mairie s'est réunie de nombreuses fois depuis le début de l'année pour élaborer l'organisation des nouveaux rythmes, établir un nouvel emploi du temps, en concertation avec les enseignants et les délégués de parents d'élèves. Une réunion d'information a eu lieu à destination de tous les parents et un comité de pilotage rassemblant les élus, la directrice de l'école, les représentants de parents et l'association des amis de l'école a travaillé sur un Projet Educatif Territorial.



Le nouvel emploi du temps validé (voir tableau récapitulatif ci-après), la mairie est à pied d'œuvre depuis plusieurs semaines sur l'organisation du Temps d'Activité Périscolaire, véritable "changement" de la réforme, qui sera situé après le temps de classe avec les enseignants. Ce Temps d'Activité Périscolaire, qui aura donc lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi, se déroulera de 16h30 à 17h30. C'est un temps pour lequel la participation des enfants est facultative, basé sur le volontariat des enfants et de leurs parents. La volonté de la municipalité est de proposer de véritables activités de découvertes à nos jeunes écoliers dans des domaines aussi divers que variés, aussi bien artistiques, culturels, sportifs, pédagogiques... Pour cela, de très nombreuses associations du bassin privadois ont été sollicitées, ainsi que la MJC, une école de musique, des clubs sportifs... Un planning d'activité est en cours d'élaboration. Une partie du personnel communal déjà en place se verra également confier des ateliers d'activités, nous ferons l'acquisition de matériel spécifique pour l'animation et un accent particulier sera mis

sur la formation. D'autre part, une nouvelle personne, titulaire du BAFA et déjà expérimentée dans l'animation en Centre de Loisirs, a été recrutée pour la rentrée (en remplacement de Marie-Pierre Hilaire partie en mai pour un nouvel emploi). Il s'agit de Mélissa Hosni, 20 ans, qui aura essentiellement pour mission un rôle d'ATSEM pendant le temps scolaire et l'organisation et l'animation du Temps d'Activité Périscolaire.

Tout le détail de l'emploi du temps de nos écoliers et de l'organisation du Temps d'Activité Périscolaire sera expliqué dans le règlement qui sera remis à la rentrée aux parents d'élèves.

Nous savons que cette réforme ne devrait être qu'une première étape d'une refonte plus complète de l'école en France, dans le but de limiter l'échec scolaire et offrir à nos enfants un lieu de vie plus accueillant. Affaire à suivre...

L'école, cette année, c'est aussi de gros travaux pendant l'été. Le système chauffage actuellement au fioul et électricité sera remplacé par une chaudière à granulés de bois. D'autres gros travaux de remise aux normes seront effectués.

Dans la cour de la maternelle, le jeu extérieur en bois et les dalles en plastiques seront démontés et remplacés par un nouveau jeu d'escalade flambant neuf pour le plaisir de nos petits. Il en sera de même pour la petite table pique-nique abîmée qui sera changée.

D'autres petits travaux de peinture, bricolage, réparations diverses seront effectués par les employés techniques de la commune avant la rentrée comme tous les étés.

Et dès que possible, une cabane de rangement des jeux extérieurs et un nouveau banc seront également installés dans la cour primaire.

Comme chaque année, le conseil municipal a également voté les tarifs de la cantine et de la garderie pour la rentrée scolaire. Rappelons qu'une participation importante du prix de revient du repas est prise en charge par la collectivité, soucieuse d'offrir des repas de qualité à nos enfants, préparés sur place avec de nombreux produits locaux.

Nous conservons toujours 3 tranches de tarif en fonction du quotient familial, la possibilité d'abonnement avec paiement en une ou plusieurs fois et le ticket occasionnel. La garderie aura la même amplitude horaire de 7h30 à 18h malgré le changement du rythme scolaire.

Les commissions municipales

Vous trouverez tous ces tarifs ci-dessous.

Tarifs pour la cantine :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Abonnement	1,55 €	2,60 €	3,65 €
Occasionnel	2,10 €	4,40 €	4,40 €

Tarifs garderie :

	Tarif unique
Abonnement	1,30 €
Occasionnel	2,50 €

La municipalité, outre l'amélioration régulière de l'école et de son matériel, participe financièrement aux projets pédagogiques pour les enfants tels que l'escrime, la natation, le cirque, diverses sorties au théâtre, cinéma, le transport et autre... Toutes les classes de l'école ont pu également partir en voyage scolaire au château de Mornas grâce au financement de la commune.

L'école fait peau neuve, de nouveaux enseignants nous rejoindront à la rentrée, une nouvelle employée est embauchée au service des enfants, et l'effectif augmentant, les démarches auprès de l'académie sont en cours pour l'ouverture d'une nouvelle classe. Affaire à suivre là aussi...

La rentrée des classes a lieu pour nos écoliers le mardi 2 septembre. Bonnes vacances à tous.

Nouvel emploi du temps sur 4 jours et demi

■ Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

CLASSE : Matin : 8h30-11h30
Après-midi : 13h30-15h45

PERISCOLAIRE :

Garderie : 7h30-8h30
Pause Méridienne/Cantine : 11h30-13h30
Sortie des élèves/Goûter : 15h45-16h00
Etude surveillée : 16h-16h30
Activités Périscolaires : 16h30-17h30
Garderie : 17h30-18h00

■ Mercredi

CLASSE : 8h30-11h30

PERISCOLAIRE : Garderie : 7h30-8h30
Garderie : 11h30-12h15

Commission urbanisme

Instruction des demandes d'urbanisme

La commission s'est réunie 12 fois, depuis le premier juillet 2012, pour donner son avis sur 10 permis de construire, 21 déclarations préalables et 8 certificats d'urbanisme dont 4 opérationnels. Par ailleurs, elle a également examiné 19 demandes de renseignements sollicitées par les notaires lors de transactions immobilières. La majorité des déclarations préalables porte sur des améliorations de la résidence principale (garage, piscine, extension modérée et panneaux photovoltaïques).

Depuis l'année dernière, la commune s'est enrichie de 17 logements supplémentaires, localisés principalement sur le quartier Lignol, dont 12 maisonnettes de type T3 et T4 accolées en 4 blocs et louées par Vivarais Habitat favorisant la mixité sociale sur les nouveaux quartiers.

A compter du 1^{er} septembre 2013, dans le cadre de l'instruction des dossiers d'urbanisme, et en prévision du désengagement des services de l'Etat, la commune de Saint-Priest assurera seule l'instruction des déclarations préalables et des certificats d'urbanisme d'information. Un accompagnement de notre personnel administratif sera assuré par la Direction Départementale des Territoires (DDT) pour cette nouvelle prise de compétences.

Etude du Plan Local d'Urbanisme

L'étude du Plan Local d'Urbanisme (PLU), débutée en mai 2010 et confiée au bureau d'études IATE d'Aubenas, arrive à son terme après une dizaine de réunions supplémentaires réalisées ces 12 derniers mois. Le 27 juin dernier, les élus et le bureau d'études ont présenté, en réunion publique, le futur document d'urbanisme PLU ainsi que la démarche du groupe de travail qui œuvre sur ce sujet depuis plus de 3 ans. Une réunion publique avait déjà présenté l'année dernière les 2 premières phases de cette étude avec l'état des lieux de notre territoire et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui fixe les grandes lignes du développement futur de la commune.

Les contraintes fortes du Grenelle de l'Environnement relayées par les services de l'Etat et la chambre d'agriculture nous ont contraints de revoir à la baisse nos ambitions notamment sur les surfaces constructibles

nouvelles. Suite à la détermination de nos besoins en constructions nouvelles pour les 10 à 15 ans à venir et des emplacements réservés nécessaires pour la structuration des réseaux et voiries, nous avons implanté le nouveau zonage avec l'avis des services associés. Pour la création de ces nouveaux logements, une priorité est donnée aux anciens bâtiments à rénover, puis aux parcelles non bâties mais incluses dans des quartiers urbanisés et enfin aux zones nouvelles à construire situées à proximité des réseaux. Pour ces dernières, la densification sera plus forte afin de limiter la consommation de terrains agricoles ou naturels, de même qu'un aménagement d'ensemble sera imposé pour organiser la desserte interne de ces nouveaux quartiers et le traitement des eaux pluviales.

Enquête publique et approbation du PLU

Après la tenue de permanences par les élus cet été (les lundis de 17h30 à 18h30 et les mercredis de 9h à 10h30 à l'exception de la semaine du 15 août), le conseil municipal va arrêter le projet PLU et transmettre une copie complète du document aux divers services associés (Direction Départementale des Territoires, Chambre d'Agriculture, Service Départemental d'Incendie et de Secours, les communes limitrophes...) qui disposent d'un délai de 3 mois pour faire part de leurs observations sur notre projet (non prise en compte de remarques antérieures, mauvaise interprétation des textes, consommation excessive de terrain...). Après examen de ces remarques, notre projet de PLU pourra être amendé ou modifié si nécessaire pour satisfaire aux exigences réglementaires.

Suite à une information réglementée, le document validé sera déposé en mairie pour l'enquête publique. Toute personne peut consulter l'ensemble des pièces du projet de PLU durant 1 mois et inscrire ses doléances et observations sur un registre. En parallèle, un commissaire enquêteur, désigné par la Préfecture, assurera des permanences pour répondre à vos éventuelles questions. Celui-ci disposera encore d'un mois supplémentaire pour analyser et répondre aux diverses questions inscrites sur le registre et donner ses conclusions sur le projet PLU. Enfin, le conseil municipal approuvera le PLU et le rendra ainsi applicable.

Voirie 2013

Le programme des travaux de voirie 2013 a débuté en juillet après validation de la commission le 12 juin et avec le soutien de la DDT, notre maître d'œuvre.

Cette année les travaux d'investissement représentent 60 000 € et portent sur les voies suivantes :

- Chemin du Pas du loup
- Route des Barthes
- Chemin de la Traverse
- Route du Chevalement
- Route du Rieussec avec une participation du SEBP suite aux travaux
- Route de la Ribaude
- Allée des Cèdres.

Dégâts d'orage

Suite aux grosses pluies de ce printemps divers travaux de renforcement de chemin seront réalisés notamment à Clapier (dérasement sur 100 m) et aux Richards (remise en forme du chemin arasement et apport de grave stérile ainsi que création de coupes d'eau).

Eclairage public 2013

Suite à la demande de l'association de football pour le remplacement des projecteurs, il a été retenu la mise aux normes de l'armoire de puissance, le changement des poteaux bois, la sécurisation et la mise en conformité de projecteurs.

Ce dossier est validé par la commission et a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Syndicat Départemental d'Electricité. Sa réalisation est d'ores et déjà effective.



Réalisation en enrobé du parking salle du Charray.

Le 1^{er} janvier prochain interviendra la mise en place officielle de la future communauté d'agglomération : Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA).

Cette nouvelle structure, se substituera, aux Communautés de Communes de Privas Rhône et Vallées d'une part à laquelle nous sommes rattachés avec 15 autres communes aujourd'hui et celle d'Eyrieux aux Serres d'autre part, qui regroupe 11 communes de la vallée voisine.

A ces deux entités qui fusionnent à la création de la Communauté d'Agglomération, se joignent 9 autres communes issues de Communautés de Communes dont les communes qui les composent intègrent des entités nouvelles différentes. Ces Communes sont :

- CC Confluence Drôme Ardèche :

- o Beauchastel
- o La Voulte-sur-Rhône
- o Saint-Fortunat
- o Saint-Laurent-du-Pape

- CC Des Châtaigniers :

- o Gluiras
- o Marcols-les-eaux
- o Saint-Julien-du-Gua

- CC Roche de Gourdon :

- o Ajoux
- o Gourdon

Ainsi, 35 communes composeront le périmètre de cette Communauté d'Agglomération représentant une population totale de 40 000 habitants.

Cette structure sera composée de 59 Conseillers titulaires, les Communes n'ayant qu'un Conseiller Communautaire, bénéficieront chacune d'un Conseiller Suppléant.

Le rôle de la Communauté d'Agglomération, dans

ses domaines de compétences sera de porter des projets structurants d'ampleur, sociaux ou stratégiques, qu'aucune commune quelle qu'elle soit n'est en capacité de le faire.

Les domaines de compétences sont de 3 ordres :

- Compétences obligatoires au nombre de 4 :

- o Développement économique (ZAC, aide Entreprises, Tourisme...)
- o Aménagement de l'espace (SCOT, Transports, Sentiers Rando...)
- o Equilibre social de l'habitat (Amélioration Habitat, Prog. Local Habitat...)
- o Politique de la ville (Contrats urbains de cohésion sociale CUCS,...)

- Compétences optionnelles, au moins 3 :

- o Assainissement (collectif, non collectif, eaux pluviales)
- o Environnement et cadre de vie (hydraulique, déchets, énergies renouvel.)
- o Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- o Action Sociale Communautaire (petite enfance, CIAS...)

- Compétences facultatives :

- o Péri-scolaire, extrascolaire, jeunesse
- o Actions culturelles et sportives
- o Missions d'accompagnement des communes

La commune de Saint-Priest, a délibéré et validé le périmètre, la gouvernance et le protocole financier de la nouvelle entité.

Notre objectif étant de participer de manière constructive et objective à l'élaboration et la mise en place de cette nouvelle structure dont le siège social se trouvera à Privas et qui nous amènera à travailler avec des Conseillers Communautaires issus des 35 communes adhérentes.



Le parlement a adopté le projet de loi relatif à l'élection des Conseillers Municipaux et des Conseillers Communautaires. Ainsi, un nouveau mode de scrutin s'appliquera lors des prochaines élections locales.

Concernant les élections municipales :

Le seuil du nombre d'habitants pour l'application du scrutin de liste, jusque-là fixé à 3 500 habitants est abaissé à 1 000 habitants. En conséquence de quoi, la population de Saint-Priest dépassant ce seuil de 1 000 habitants, c'est ce mode de scrutin qui s'appliquera lors des prochaines élections municipales prévues pour le mois de mars 2014.

La parité hommes/femmes s'appliquera obligatoirement, ce qui entraînera sur le plan national l'élection de près de 16 000 conseillères municipales supplémentaires.

Il ne sera donc plus possible de panacher ni de présenter des candidatures isolées ou des listes incomplètes.

Il y aura une obligation d'une déclaration de candidature dans toutes les communes soumises au scrutin majoritaire plurinominal (régime de dépôt de candidature dans les préfectures et sous-préfectures).

En ce qui concerne notre Commune de Saint-Priest, le nombre des Conseillers Municipaux restera inchangé, à savoir 15 sièges à pourvoir.

Si, au premier tour de scrutin, une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à la répartition de tous les sièges à pourvoir et il n'y a pas de second tour. Dans ce cas, la liste qui a recueilli la majorité absolue se voit attribuer dans un premier temps, un nombre de sièges égal à la moitié du nombre de

sièges à pourvoir arrondie à l'entier supérieur si le nombre de sièges à pourvoir est impair, l'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Concernant les élections au Conseil Communautaire :

Le terme de "Conseiller communautaire" est désormais le nom officiel pour le représentant d'une intercommunalité. Il siège au sein de son organe délibérant.

Le principe selon lequel nul ne pourra être Conseiller communautaire s'il n'est pas conseiller municipal est réaffirmé.

Les conseillers communautaires seront élus au suffrage universel direct, en même temps que les conseillers municipaux et figureront sur la liste des candidats au conseil municipal.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, ce qui est notre cas, la liste des candidats au siège de conseiller communautaire figurera de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal.

La liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire, comme pour la liste des candidats aux sièges de conseiller municipal, est composée alternativement de candidats de chaque sexe.

Dans la future communauté d'agglomération, les communes qui ne disposent que d'un seul conseiller communautaire, désigneront dans les mêmes conditions un conseiller suppléant.

Lorsque les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste, le délégué suppléant est de sexe différent du délégué titulaire.

SARL PIOVESAN

PLÂTRERIE - PEINTURE - FAUX-PLAFONDS - ISOLATION - PAPIERS PEINTS

ZA Nord du Dépôt - 07400 LE TEIL - Tél. 04 75 01 71 78

10, rue des Esprats - 26202 MONTÉLIMAR - Tél. 04 75 01 71 78 - Fax : 04 75 52 33 28

49-51, cours Berteuil - 84600 VALREAS - Tél. 04 90 28 14 72

Le syndicat des Eaux du Bassin de Privas (SEBP)

Compétence de la distribution d'eau potable

Depuis 18 mois, le SEBP assume la totalité de la compétence d'alimentation en eau potable des 6 communes du bassin de Privas : Coux, Creysseilles, Lyas, Privas, Saint-Priest et Veyras. La gestion est effectuée en régie directe (sauf pour Lyas en affermage avec la SDEI), par son personnel constitué à ce jour de 13 personnes installées dans de nouveaux locaux (263 Avenue Marc Seguin, ZI du Lac, BP 118 - PRIVAS 07001 cedex). Pour l'année 2012, le syndicat a facturé 825 600 m³ (dont 53 000 m³ pour Saint-Priest) à plus de 8 000 abonnés (dont 550 pour Saint-Priest). L'équipe technique et administrative du SEBP assure au quotidien la distribution d'une eau de qualité et la maintenance des installations avec un service d'astreinte 24 heures sur 24 et un accueil du public dans de bonnes conditions sur une large plage horaire.

Travaux en cours

Le SEBP achève les travaux d'interconnexions de son réseau d'eau potable avec celui de son voisin "Syndicat Intercommunal de Ouvèze-Payre" (SIOP) pour permettre un secours mutuel en cas d'incident sur les ressources (pollution, défaillance...) et la livraison par le SIOP d'un volume d'eau de substitution de plus de 3 000 m³ par jour pendant 100 jours en période d'étiage (période de basses eaux). Cette dernière obligation découle directement de la gouvernance sur l'eau, signée avec nos partenaires en octobre 2008, et garantissant le financement des travaux. La dernière partie, réalisée ce printemps par le SEBP, sur le quartier de Gouvernas Sud, complète ce dispositif avec un maillage des réseaux pour assurer l'alimentation et l'équilibre des niveaux entre les 2 nouveaux réservoirs de tête "Montoulon moyen service" et "Bêche-Etoile". La restitution au milieu naturel des principales sources historiques de Privas (Bouchet, Ripper, et Verdus) permettra d'augmenter de manière significative le débit de l'Ouvèze amont (40 litres/seconde supplémentaires sur la Bayonne) et d'impacter à minima la rivière en période d'étiage. La mise en œuvre effective de ce dispositif interviendra seulement en 2014 après de nombreux tests et essais. Une campagne

importante de renouvellement des compteurs installés depuis plus de 15 ans (1 500 prévus en 2013) est en cours afin de garantir la fiabilité des mesures et l'équité du service pour les usagers. Le SEBP poursuit la rénovation des tronçons de réseaux les plus fuyards à l'occasion des travaux d'assainissement ou de réfection de la voirie par les communes. D'autres travaux plus modestes de modernisation et de sécurisation du réseau se poursuivent afin de vous garantir une eau de qualité au robinet (alarmes, télégestion, Système d'Information Géographique).

Tarif 2013 et contacts

Un tarif unique des différentes prestations est appliqué pour l'ensemble des usagers du syndicat (y compris Lyas) avec une redevance annuelle fixe à 55 € pour un compteur d'un diamètre de 15 mm et un prix de l'eau de 1,795 €/m³ jusqu'à 1 500 m³. Ce prix correspond à la recette réellement encaissée par le SEBP pour son fonctionnement. Pour les usagers raccordés à l'assainissement collectif, le SEBP émet sur sa facture le coût de l'assainissement pour le compte de la Communauté de Communes Privas Rhône et Vallées. Enfin, cette facture comprend également une part de taxe pour l'Agence de l'Eau et la TVA.

Les gros consommateurs (communes, hôpitaux, industriels, lycées...) bénéficient d'un tarif dégressif pour l'achat de l'eau et d'une part fixe progressive et proportionnelle au diamètre de leur compteur.

D'autres montants sont sollicités auprès des usagers à l'occasion d'interventions ponctuelles des agents du service pour l'ouverture ou la fermeture d'un compteur, la réalisation d'un nouveau branchement ou d'autres interventions spécifiques. L'ensemble de ces informations détaillées sont disponibles sur le site Internet du syndicat que je vous invite vivement à consulter (www.eau-bassindeprivas.fr).

La Communauté de Communes Privas Rhône Vallées (CCPRV)

L'assainissement collectif

Antérieurement, la commune de Saint-Priest assurait la collecte des effluents (raccordements

Intercommunalité

et réseaux de collecte). Le Syndicat Ouvèze Vive (SOV) prenait en charge le transfert, le refoulement et le traitement des eaux usées (collecteurs, stations de refoulement et stations de traitement) avec l'aide d'un fermier (Véolia) qui gérait les diverses stations.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la CCPRV a repris la compétence assainissement collective sur l'ensemble de son territoire. La commune de Saint-Priest a mis à disposition de la CCPRV toutes les installations réalisées depuis 1995 et représentant plus de 12 km de collecteur, 200 regards de visite, 350 boîtiers de branchement, une station de refoulement et un déversoir d'orage.

Le SOV a été dissout et son personnel intégré à celui de la CCPRV pour continuer à assurer sa mission. Les engagements souscrits par le SOV sont maintenus et la tarification du service uniformisée sur l'ensemble du territoire.

Les travaux d'extension des réseaux, planifiés dans le cadre du contrat de rivière, se poursuivent sur la vallée de l'Ouvèze ; toutefois, ceux à réaliser sur la commune de Saint-Priest (Chalamon et Bas Lignol) nécessitent au préalable la finalisation d'acquisitions foncières (Bas Lignol) ou de conventionnement de servitude avec des

propriétaires (Chalamon), complexes en cours de traitement par des études notariales.

Les autres dossiers traités antérieurement par le SOV se poursuivent normalement.

L'étude de détermination des volumes maximum prélevables dans la rivière Ouvèze se poursuit et les premières conclusions proposent une diminution significative des usages de l'eau pour nous permettre d'atteindre le bon état écologique de la rivière en 2015. Ce dossier concerne les prélèvements d'eau potable réalisés par le SEBP, les droits d'eau (prise d'eau pour les moulins), l'arrosage agricole, les pertes dans les galeries des mines, les besoins vitaux pour les espèces du milieu naturel et les moyens de substitution (restitution des principales sources captées par le SEBP en période d'étiage).

Le traitement de la végétation d'accompagnement de l'Ouvèze et de ces affluents se poursuit avec un programme annuel afin de limiter la formation d'embâcles et l'obstruction des ouvrages lors des crues.

Le projet de renaturation réalisé à Rompon le long de la 104 a fait l'objet d'une réception officielle avec le Préfet et l'ensemble des services partenaires de cette opération.



S.A.R.L RENE & FILS

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ZINGUERIE
 Installation et entretien - Energie renouvelables
 Poêle et chaudière à granulés - Bois
 Chaudière gaz - Fioul - Solaire thermique

Salle d'exposition : 445 Av.Marc Seguin Le Lac 07000 PRIVAS

Tél : 04.75.65.82.67 - 04.75.29.73.25
 Port 06.14.80.44.29



IDHEM TRANS SERVICE

TRANSPORT DEMENAGEMENT GARDE MEUBLES
 MONTAGE DE MEUBLES

Gouvernas 06 89 85 75 92
 07000 SAINT-PIEST 04 75 64 52 48

clair.mehdi@wanadoo.fr
 CLAIR Mehdi



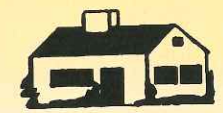
GARAGE FAURE FRANCIS

Mécanique
 Ventes véhicules neufs et occasions

Z.I. Le Lac
 07000 PRIVAS
 Tél. 04 75 64 01 35
 Fax : 04 75 65 83 82



Maçonnerie
Plâtrerie



ETIENNE Frères

60, route des Mines - 07000 VEYRAS
 Le Village - 07000 COUX

Tél. 04 75 64 45 56 - 04 75 65 83 62

Intermarché

LOCATION UTILITAIRES PRIVAS

Ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 19h30 sans interruption

Tél. 04 75 64 09 09
 Boulevard de Paste - 07000 PRIVAS





• Site isolé
 • Récupération eau

Patrick FOURNIER
 Z.I. Le Lac
 07000 PRIVAS

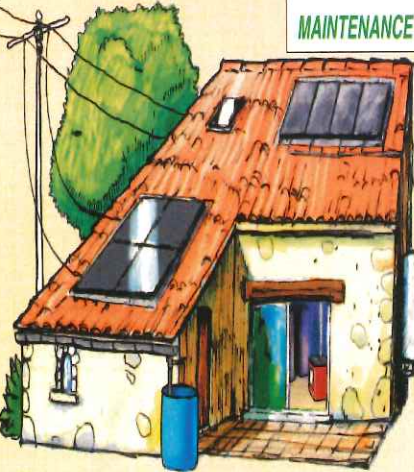
HALL D'EXPOSITION

sol7energies@orange.fr
 www.sol7energies.com

ENERGIES RENOUVELABLES

- Poêle & Chaudière (granules et bois)
- Plomberie • Sanitaire
- Zinguerie • Photovoltaïque
- Solaire thermique

INSTALLATION
 MAINTENANCE



04.75.30.02.53 • 06.32.60.22.96

Samedi 31 août

- ✓ 14 h Ouverture de la Fête des Sources avec le **concours de boule** (150 € + les mises).
- ✓ 14 h à 18 h Pour les enfants :
 - Atelier scrapbooking
 - Atelier maquillage
 - Atelier vannerie Archelle
 - Atelier de cirque Circambule
 - Jeux en bois Ardéjeux
 - Atelier maquillage
- ✓ 18 h environ Démonstration de marche nordique par l'Association Santé Loisirs (ASL) de St-Priest
- ✓ 20 h **Repas** (paëlla, dessert, café) dans la salle polyvalente du Charray (12 €)
- ✓ 21 h 30 **Bal gratuit** animé par l'orchestre Pacific, spectacles de Laurent Vergnes.



Tout au long de la fête

- ◆ Pêche aux canards
- ◆ Buvette
- ◆ Restauration rapide.



Dimanche 1^{er} septembre

- ✓ Dès 9 h (toute la journée)
 - **Vide grenier**
Emplacement gratuit.
Inscriptions auprès de la Mairie : 04 75 64 32 08
 - **Marché artisanal et produits locaux**
- ✓ A partir de 11 h (toute la journée)
 - **Grands jeux en bois pour tous Tourneboule**
 - **Balade à poneys**
 - **Atelier Danse Libre** (association de St-Priest)
- ✓ 11 h-15 h
 - **Animation musicale assurée par la banda "Le P'tit Bazard"**
- ✓ 12 h
 - **Plateau repas** convivial au prix de 7 € (crudités, saucisse, frites, fromage, fruit).
- ✓ A partir de 14 h
 - **Atelier d'arts plastiques L'Art de Rien** en utilisant du recyclage.
 - **Course garçons de café.**
 - **Défilé de coiffure** organisée par Steph'Création et Coiffure Aquarelle.
- ✓ A partir de 16 h
 - **Résultat du concours photos "Flore d'Ardèche" et remise des prix**
Participation au concours jusqu'au 24 août.
Renseignements et inscriptions sur le site de la mairie : www.saint-priest-ardeche.fr ou 04 75 64 32 08.



Pendant les 2 jours, EXPOSITIONS :

- Concours photos "Flore d'Ardèche". Possibilité de voter sur place.
- Concours dessins des enfants de l'école de Saint-Priest sur le thème "Flore d'Ardèche".
- Expositions sur le recyclage "Que deviennent nos déchets?"



Vous trouverez dans les pages qui viennent quelques photos retraçant les principaux chantiers réalisés ou en cours de réalisation dans différents domaines. Par manque de place tous les projets ne sont pas illustrés, mais on peut citer :

Bâtiments Publics et aménagement

- Réhabilitation Mairie et création de 4 logements sociaux
- Reconstruction salle "espace récré" après acquisition terrain Biousse
- Travaux chaufferie bois, Electricité, Accessibilité Ecoles des Mines
- Réalisation d'une 1^{ère} tranche d'aire de jeux pour enfants
- Remplacement éclairage stade
- Réalisation ossuaire et caveaux provisoires au cimetière



Réhabilitation de la Mairie avec création de 4 logements Vivaraïs Habitat. Bâtiment chauffé au bois



Travaux de mise aux normes au groupe scolaire des Mines.
Mise en place d'un système de chauffage au bois.
Emplacement local pour la chaudière à bois déchiqueté.



Réhabilitation de l'espace "Récré"



Création d'une aire de jeux pour enfants au quartier Belon.



Réalisation d'un ossuaire au cimetière et de deux caveaux provisoires.
Fin de la procédure de reprise des concessions.

Réseaux

2008-2011, travaux réalisés sur le réseau de distribution d'eau potable et sur le réseau de collecte d'assainissement de Saint-Priest.

- Extension du réseau d'assainissement, Chazeaux, les Vignes, le Château, Gouvernas-Est, le Village
- Remplacement de la conduite historique en fonte grise du réservoir du Village jusqu'aux Chazeaux, suppression des branchements au plombs



Extension du réseau d'assainissement Les Chazeaux, Les Vignes, Le Château, Gouvernas-Est.



(De 2008 à 2012 les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif ont bénéficié en moyenne de 35% de subvention et les travaux d'amélioration du réseau de distribution d'eau potable ont bénéficié en moyenne de 40% de subvention).



Reprise et renforcement du réseau de distribution d'eau potable du village et construction du réseau d'assainissement du village.
Reprise des conduites défectueuses en parallèle des travaux d'assainissement des quartiers Gouvernas-Est et Joffres.

2008-2013 : une mandature... en images

Voirie : pendant la mandature, 770 000 € ont été investis sur la voirie communale.

- Réalisation enrobée le stade les Eglantiers, enfouissement de tous les réseaux, éclairage public, traitement des eaux pluviales, aire de retournement des cars, parking et trottoirs.
- Traversée Village en enrobé
- Aménagement entrée du village, réalisation parking en enrobé
- Revêtement en enrobé parking salle polyvalente et route de la croix jusqu'aux Vignes
- Enrobé montée des écoles et route de Gouvernas sud jusqu'au gué
- Elargissement voirie traversée Lagarde
- Entretien courant annuel



Urbanisme et sécurité

- Accompagnement technique dans la réalisation des différents projets
- Elaboration du PLU
- Réalisation du Plan Communal de Sauvegarde



Lotissement Le Clos Henri



Résidence Les Sources



Lotissement Pré Lignol



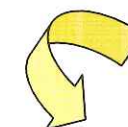
Lotissement Les Mines

2008-2013 : une mandature... en chiffres

Principaux investissements. Budget général.

2008 :

- Voirie : 138 578 €
- Eclairage public : 23 470 €



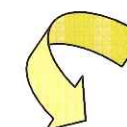
2009 :

- Travaux cimetière : 16 890 €
- Voirie : 276 518 €



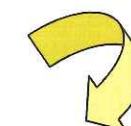
2010 :

- Cimetière : 14 000 €
- Voirie : 64 000 €
- Mairie : 658 394 €



2011 :

- Eclairage public : 88 413 €
- Voirie : 61 953 €
- Mairie : 46 000 €
- Mobilier mairie : 20 000 €



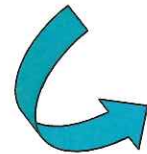
2012 :

- Espace Récré : 333 356 €
- Voirie : 30 500 €
- Camion : 14 000 €

En 2013 lancement des travaux de chauffage dans les 2 bâtiments de l'école communale.
Installation aire de jeux pour les enfants à Belon (derrière le stade)

Travaux réalisés sur le réseau de distribution d'eau potable de Saint-Priest

2008-2010
Reprise et renforcement du réseau de distribution d'eau potable du village
- 50 branchements rénovés (certaines conduites en plomb)
- 2 nouvelles bornes incendie
Montant des travaux : 211 500 €
Subvention (50 %) de l'Etat (DGE) : 105 000 €
Emprunt : 100 000 €
Autofinancement : 6 500 €



2011
Reprise des conduites défectueuses en parallèle des travaux d'assainissement des quartiers Gouvernas-Est et Joffres
Montant des travaux : 54 000 €
Pas de subvention disponible
Autofinancement à 100%

(Commentaires : de 2008 à 2013 les travaux d'amélioration du réseau de distribution d'eau potable ont bénéficié en moyenne de 40% de subvention).

Travaux réalisés sur le réseau de collecte d'assainissement de Saint-Priest

2008-2010
Construction du réseau d'assainissement du village
32 boîtiers de branchement
Montant des travaux : 145 000 €
Subvention (50% sur 125 000 €) du Conseil Général : 62 500 €
Autofinancement : 82 500 €



2009-2009
Extension du réseau d'assainissement Les Châteaux, Les Vignes, Le Château
22 boîtiers de branchement
Montant des travaux : 133 500 €
Subvention (29%) du Conseil Général : 37 874 €
Autofinancement : 95 626 €



2011
Extension du réseau d'assainissement quartier Gouvernas-Est
10 boîtiers de branchement
Montant des travaux : 54 000 €
Subvention (29%) du Conseil Général : 15 660 €
Autofinancement : 38 340 €



(Commentaires : de 2008 à 2013 les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif ont bénéficié en moyenne de 35% de subvention).

Bilan retracé par la minorité en place

Voici une des dernières fois que nous avons la possibilité de nous exprimer au travers de ce bulletin municipal. Il s'agit pour la minorité en place, de faire la rétrospective des actions réalisées ou réflexions déboutées durant ces 6 années.

Très impliqués dans les commissions où nous siégeons, nous avons voulu défendre tout ce qui pouvait l'être, en travaillant avec régularité et sérieux.

Sur l'ensemble des projets réalisés, nous avons pris la parole autant que possible et sommes heureux de constater à posteriori, que certaines de nos idées ont été entendues et retenues.

En effet pour le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), gros projet qui a nécessité beaucoup d'échanges positifs et de réunions de commissions, les élus de la minorité ont tout à fait validé le volet urbanisme qui s'inscrit dans une démarche de logements de qualité intégrant un périmètre suffisant. Le choix de nos concitoyens pour vivre dans notre commune est très souvent dicté par l'envie de vivre en campagne et de bâtir sur des surfaces évitant la promiscuité. Notre commune doit garder son esprit rural et ne pas devenir une cité dortoir.

En revanche, nous exprimons notre désaccord sur le volet économique et touristique de ce P.L.U. qui, à notre avis, a été évincé à tort ; l'un et l'autre sont complémentaires au volet urbanisme et ils peuvent à terme générer des emplois sur le territoire communal.

Il y a un fort potentiel au sein de Saint-Priest, en matière de chemins de randonnées, voie verte, ou activités touristiques directement liées à l'agriculture (comme par exemple la vente de produits à la ferme ou en AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), location de VTT ou parcours à cheval, camping à la ferme...). Un ouvrage d'art historique du patrimoine minier (Puits et Chevalement) à Gouvernas, pourrait faire naître un théâtre de verdure ainsi que la mise en valeur de cet espace avec la future "Voie Verte".

Par ailleurs nous n'avons pas été tout à fait d'accord sur l'aménagement du "Pré-Lignol" et l'architecture des constructions prévues pas toujours en harmonie.

Concernant les aménagements sur la commune, la minorité espère bien voir leur projet de table d'orientation installé dans l'avenir à Serre-

Mercier ; site qui offre un panorama d'exception sur le Vercors, le bassin Privadois et notre commune dans son ensemble. Nous espérons également l'amélioration du cœur du village avec la rénovation extérieure de l'église et son proche environnement, sans oublier un ou des aménagements de l'ancienne cure afin de valoriser les diverses richesses du territoire communal. Nous avons aussi, en vain, évoqué l'idée d'une MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées) ; d'un IME (Institut Médico Educatif) ou bien d'une maison médicale.

Pour les chérubins, nous avons toujours prôné les espaces et jeux d'enfants, puisque les constructions nouvelles sont en plein essor. Il faut des lieux de vie où la jeune population puisse se retrouver et échanger de joyeux moments de convivialité, des espaces verts aménagés pour favoriser la tolérance et les échanges réciproques intergénérationnels.

Enfin nous avons œuvré pour que la salle des fêtes (Espace Récré aujourd'hui) puisse être "repensée" et rénovée dans sa globalité. Et surtout, qu'elle puisse accueillir 70 personnes assises et non pas 50 comme initialement prévu ; nous sommes très satisfaits du résultat obtenu.

Nous regrettons le manque de démocratie participative de l'exécutif. Nous n'évoquerons pas les commissions extra-municipales totalement occultées ainsi que certaines commissions municipales qui ont été un théâtre d'ombres.

Au niveau des décisions budgétaires, nous les avons votées quant elles nous semblaient correspondre aux attentes des habitants de la commune, et, lorsque nous nous sommes abstenus ou votés contre nous avons toujours argumenté nos décisions, et ce, lors de tous les conseils municipaux. Par contre à ce jour la commune n'a aucun "emprunt toxique" en portefeuille et il faut en féliciter les diverses équipes qui se sont succédées.

Nous avons, durant ces 6 années passées au sein de l'équipe municipale, participé à l'élaboration de ce que devient Saint-Priest et avons œuvré, fort de notre détermination, à servir au mieux notre commune et ses habitants.

La minorité municipale, petite par sa taille, a su durant cette mandature, mettre à profit sa vigilance sur le déroulement de tous les évènements communaux ainsi que le suivi de tous les dossiers.

Club des Aînés du Charray

Le jeudi 7 février 2013 : assemblée générale. 80 adhérents étaient présents. Le bureau a été renouvelé.

Présidente : Nicole Mounard, vice-présidente : Maryse Mitifiot.

Trésorier : Christian Gaillard, trésorier adjoint : Jean Amblard.

Secrétaire : Brigitte Benoît, secrétaire adjointe : Suzanne Heyraud

Le club compte à ce jour 115 adhérents.

Le jeudi 23 mai 2013, 50 personnes ont profité d'une journée ensoleillée et ventée pour une escapade à Agde, le Canal du Midi et l'étang de Thau.

Navigation sur le fleuve Hérault, (qui prend sa source au Mont Aigoual) qui était très mouvementé avec des vagues qui passaient pardessus bord, quelques passagers ont eu droit à "une douche gratuite", sur le pont.

Un guide sympathique a expliqué l'histoire d'Agde : ville construite en pierres basaltiques, Notre-Dame de la Grenouillade, la cathédrale

Saint-Etienne du 12^e siècle... Ville qui vivait de la pêche et de la viticulture. On appelle ses habitants les "Agatois et les Agatoises". Agde a un passé très riche, plage Richelieu, recherche archéologique : amphore, bronze, statue d'Alexandre le Grand.... Un film entr'autre "Le Petit Baigneur" a été tourné avec Louis de Funès. Au cours de ces dernières années la ville d'Agde est devenue une 1^{er} station touristique balnéaire avec la construction de Cap d'Agde.

Après cette promenade, nous mettons pied à terre pour un déjeuner bien mérité dans un restaurant nommé "Le Terrisse" qui serait le nom d'un corsaire et pose photo devant la déesse de la mer "Amphitrite".

Nous repartons sur une péniche pour une croisière sur le canal du Midi où le guide nous raconte toute l'histoire depuis sa création à nos jours. Ce canal a été creusé par des hommes et des femmes, il relie la Garonne à la Méditerranée. C'est une voie maritime qui servait au transport du blé, du vin, etc, aujourd'hui elle est utilisée par le tourisme. Nous naviguons jusqu'à l'étang de Thau où l'on a pu voir les élevages d'huîtres et de moules. Pied à terre à Marseillan pour



une visite et une dégustation des chais de Noily-Prat.

Prochaine sortie du club du 16 au 20 septembre 2013 "en passant par la Lorraine".

Thé dansant le 6 octobre 2013.

Concours de belote le 17 novembre 2013.

La paroisse

Comme l'an dernier, la communauté locale des paroissiens de Saint-Priest, Veyras, Pourchères et Ajoux-Laj organisaient la sortie du 1^{er} mai pour l'ensemble du Pays de Privas.

Cette année, direction Pranles, ou plus exactement le Bouschet de Pranles, où nous attendaient les responsables du Musée du Protestantisme pour une visite commentée dans la maison de la famille Durand, Etienne et Claudine les parents, Pierre et Marie les enfants, Marie qui fut enfermée plus de 30 ans dans la tour de Constance.

Les plus téméraires regagnent alors la salle paroissiale à pied – le temps était incertain ! – pour un repas partagé dans la bonne humeur et la fraternité ; la journée se clôture par une visite commentée de la belle église romane de Pranles puis par une messe.

L'association paroissiale attendait cette année les derniers jours de juin pour organiser la fête annuelle du Charray.

Belle assemblée pour la messe dans la grande salle polyvalente, animée par flûtes et guitares des jeunes des aumôneries des collèges, et aussi par de futurs baptisés telle Capucine qui nous a dit tout naturellement qu'elle voulait être l'amie de Jésus. Belle tablée aussi de plus de 130 convives ; le repas était préparé avec une grande expérience par des paroissiens chevronnés : charcuterie, gigots d'agneaux cuits au four et leurs flageolets, fromages, dessert, café.

Damien, jeune talent, anima l'ensemble de la soirée avec son accordéon ; bravo Damien ! Bravo aussi à toute l'équipe d'organisation et d'animation.



Comité des fêtes

Notre traditionnelle Fête des Sources aura lieu le 31 août et 1^{er} septembre prochain pour sa 18^{ème} édition, le détail des festivités se trouve dans les pages centrales de ce bulletin. Cette fête annuelle, bien connue dans tout le bassin privadois est un moment de rencontres, d'échange et de convivialité. Nous espérons que le programme choisi cette année par les bénévoles vous plaira et que vous serez très nombreux au rendez-vous.

A d'autres moments de l'année, le comité des fêtes vous propose des animations variées



(concert, théâtre, films, expositions...). Le 15 mars dernier, le groupe "Gare aux gorilles" a enthousiasmé le public de la salle du Charray. Début juillet, environ 150 personnes se sont déplacées pour voir l'excellente représentation des enfants apprentis comédiens des cours de théâtre de la Compagnie Janvier qui ont lieu tous les mercredis dans la salle Espace Récré de Saint-Priest. En octobre prochain, nous avons programmé une soirée film "Marie-Louise, une histoire des Moulinages", qui est l'adaptation du roman de Yves Paganelli. Le 2 novembre, vous pourrez assister à une représentation d'une pièce de théâtre de la Compagnie Janvier. Et toujours à l'automne, nous vous inviterons à une exposition de tableaux du Père Front ainsi que d'autres artistes locaux. L'actualité du comité des fêtes peut être consultée sur le site de la mairie.

Nous ne pouvons pas conclure sans adresser un grand merci à tous les bénévoles du comité des fêtes, qui tout au long de l'année, s'activent pour vous proposer et organiser des animations. Si vous voulez nous rejoindre, apporter de nouvelles idées, n'hésitez pas, faites nous le savoir.

Les amis de l'école



ont organisé des manifestations tout au long de l'année scolaire 2012-2013. Les classiques avec la soirée des adhérents, le concours de belote, le loto et la fête de l'école qui sont toujours très appréciés. Cette année deux nouveautés, une bourse aux jouets qui a eu lieu début décembre et un concours de pétanque en mai. Ces deux manifestations devraient être reconduites la prochaine année scolaire car elles ont eu beaucoup de succès malgré la météo un peu fraîche pour le concours de boules.

Nous remercions les parents d'élèves pour leur participation tout au long de cette année écoulée car, vous n'êtes pas sans savoir que notre association, composée de parents, est uniquement financée par les cotisations des adhérents et le bénéfice des animations.

Les enfants ont ainsi pu faire un certain nombre



d'activités. L'argent récolté a permis entre autre de financer une partie du cycle natation, d'escrime, des sorties théâtre et cinéma. Le camion à histoire du théâtre de Privas est venu dans la cour de l'école avec un spectacle pour les petits.

Tous les élèves sont partis une journée à Mornas avec la découverte de la forteresse en visite animée, un atelier de découverte des blasons et pour les plus grands un jeu de piste et une chasse au trésor.

La classe de Karine (petite et moyenne section) a participé à Chomérac. aux Ephémères sur le thème "passent au rouge", une rencontre entre des œuvres d'art contemporain et les rues médiévales du Vieux Chomérac. Les élèves ont pu apprécier leurs créations exposées dans les rues de Chomérac en se baladant le lundi matin.

Les classes de CM2-CP (Bibiane-Aurélia), CE2-CM1(Laurence) et CE1-GS (Aurélië) ont participé "à classe qui danse" avec une magnifique représentation au théâtre de Privas. Dans la salle, pas de parents, car ces spectacles ne sont pas ouverts au public. Seuls les artistes, ont la chance de s'admirer les uns les autres. Les parents ont pu apprécier cette chorégraphie pendant la fête de l'école.

Les CM2 sont partis en 6^{ème} équipés d'un dictionnaire français-anglais et une clé USB offerts par les amis de l'école.

Bonnes vacances à tous !!!

L'Association Détente Omnisports

(Gymnastique Volontaire) s'est mise au goût du jour, en cette saison sportive 2012/2013 qui se termine, en proposant à ses 90 adhérents une séance de fitness sur des airs latino.

A en croire la fréquentation au cours, l'équipe dirigeante ainsi que notre animatrice, Sylvie, ont visé juste.

Renouveler sans cesse nos activités est le gage pour une fidélisation de nos adhérents et accroître aussi le nombre de licenciés, femmes et aussi hommes.

Preuve de cette fidélité a été apportée le 18 janvier 2013, lors de la soirée Galette des Rois qui avait conclu une émouvante cérémonie de remise de médailles à deux de nos licenciées méritantes.



Année placée complètement dans le domaine du sport avec une balade pédestre, en octobre 2012, sous le soleil des Baronnies, et un stage de gym en triptyque dispensé pour nos adhérents par un animateur de club de remise en forme en avril 2013.

Pas de doute, avec ce programme, nos sportifs gardent la pêche. Ainsi, 2013 fut une... bonne année, bonne santé.

Si vous voulez rester en forme, vous éclater dans la bonne humeur et la convivialité : une adresse de choix : la GV de St Priest !

Association Athlé Santé Loisirs



Un club phare pour la marche nordique et la course.

Au cours de son assemblée générale le club de l'ASL a pu dresser un bilan plus que positif de la saison écoulée. Tout d'abord avec la présence de 85 licenciés coureurs et marcheurs, ceux-ci ont eu la possibilité tout au long de l'année, de participer à une douzaine de séances sur

Parole aux associations

l'ensemble de la semaine toutes pratiques confondues. Ensuite par les superbes résultats obtenus par différentes athlètes à savoir : 35 podiums. Le club organisera la Course des Sources du 22 septembre avec l'espoir de rencontrer un franc succès. Toujours soucieux d'innover le club proposera deux nouveaux rendez-vous de marche nordique à la rentrée prochaine. Le mercredi soir, avec René, de 17h30 à 19h pour une séance d'endurance et le samedi matin, avec Caroline, de 8h15 à 9h00 pour une séance de cardio. Concernant les tarifs d'inscriptions, ils ne varieront pas pour la course à pied et évolueront un peu pour la marche nordique compte-tenu des offres supplémentaires. La reprise des activités se fera le 9 septembre 2013. La matinée du samedi 7 septembre sera dédiée aux inscriptions, elles auront lieu de 10h à 12h au stade de Saint-Priest. Contacts marche nordique Caroline 06 88 87 22 39 ; course 06 80 36 74 76. www.asl-saint-priest07.fr.

Danse Libre Malkovsky

Cette année il n'y a pas eu de cours pour enfant faute d'inscription ! Les adultes en ont profité pour danser de 18 h à 20 h.

L'Assemblée Générale a eu lieu le mardi 2 avril 2013 et le bureau a été reconduit :

Présidente : Renée Presle.
Trésorier : François Crespeau. Secrétaire : Claude Boucheseiche



Un atelier de danse libre de Malkovsky sera proposé lors de la Fête des Sources du comité des fêtes à la salle du Charray le dimanche 1^{er} septembre 2013 en fin de matinée et en début d'après-midi.

Un week-end de danse libre aura lieu du 22 au 23 février 2014, à la salle du Charray de Saint-Priest, animé par Laurence Fouchenneret de Dijon et accompagnée au piano par Sylvie Jolibois. Ce stage est ouvert à tous, débutants ou non. Renseignement : Sylvie Jolibois Tél. 04 75 30 24 15).

Les cours de danse libre reprendront mi-septembre 2013, le mardi à 18 h à la salle du Charray de Saint Priest et les nouveaux arrivants seront les bienvenus.

Site de danse libre : François Malkovsky sur google.



1 Bd des Mobiles - PRIVAS
Tél. 04 75 64 24 54 - Fax : 04 75 65 83 70

Fioul Domestique DUMASOUT

Installation Dépannage Entretien Solaire

Ets DUMAS 07 FLAVIAC 04 75 65 70 18

"L'énergie est notre avenir, économisons-la"

Cuiche François
a r c h i t e c t e d . p . l . g

18, cours de l'esplanade – 07000 Privas
Tél : 04 75 65 82 70 Fax : 04 75 64 59 59
e-mail : architecte.francois.cuiche@wanadoo.fr

SAINT-PRIEST TRAVAUX PUBLICS



Jean-Luc BACONNIER

07000 SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 64 36 17 - Port. 06 75 12 79 28

RAMPA

TRAVAUX PUBLICS

Spécialiste de la canalisation

RESEAUX SOUS PRESSION (Eau potable, Irrigation, Micro Centrale)
RESEAUX GRAVITAIRES (Assainissement/Eaux pluviales)
TRAVAUX SPECIAUX - V.R.D.

*Siège Social : 1, rue des Ramas – 07250 LE POUZIN
Tél. 04 75 85 90 90 - Fax. 04 75 85 89 02
E.mail : rampatp@rampa.fr - Site [http : //www.rampa.fr](http://www.rampa.fr)*

Entreprise DUCROT



Entretien parcs et jardins - Elagage (Diplôme d'Etat)
Contrat d'entretien - Service à la personne

Les Vignes, 07000 SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 64 00 39 - Port. 06 82 63 30 93

Boulangerie LAPLASSOTE

2, rue Croix du Roure
07000 PRIVAS

04 75 64 16 68

ONCLAIRE

**T
A
X
I**

Transport Malades Assis
Colis et plis urgents
Taxi toutes distances

MARTIN Jérôme
R.N. 304 - 07000 COUX

06 28 84 25 12
(ligne directe)

04 75 64 58 15

Les brèves

Ardéchoise 2013

Un grand merci à tous les bénévoles qui accueillent les cyclistes pour cette grande épreuve sportive qui est devenue aujourd'hui incontournable sur notre Département.



Compagnie Janvier

Depuis septembre 2012 la Compagnie Janvier propose des ateliers théâtre sur Saint-Priest. Ces comédiens en herbe nous ont présenté lors d'une soirée un spectacle de qualité.



Montée du Benas

Le 19 aout 2013 une grande surprise pour la montée chronométrée du Col de Benas avec la présence de Jeannie Longo.



Inauguration aire de jeux

Inauguration le 16 juillet de la première aire de jeux installée à Saint-Priest sur un terrain communal tout près du stade. Ouvert à tous, sous la surveillance des parents. 2 tables de pique-nique sont à votre disposition. Profitez de cet endroit convivial.





Tél. 04 75 64 02 03 - Fax 04 75 64 04 65
07000 PRIVAS
E-mail : baconnier-batiment@wanadoo.fr

OPTILUX

8 Diplômés à votre service

OPTICIENS
PRIVAS

4 rue de la République
Tél. : 04 75 64 24 24

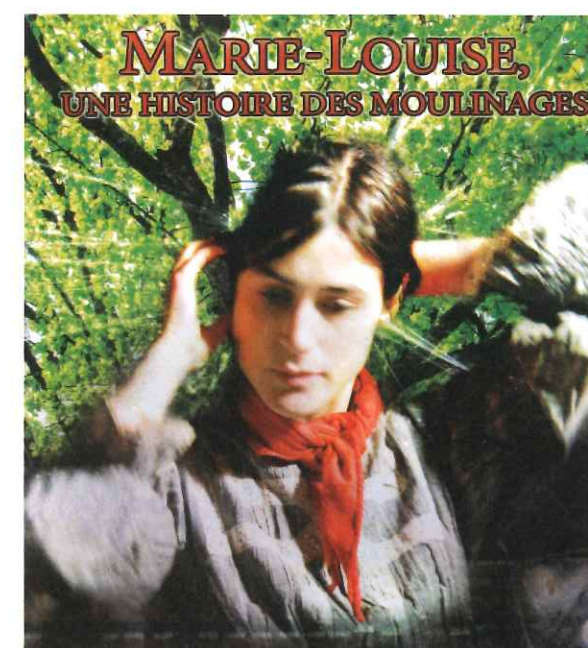
6 place de l'Hôtel de ville
Tél. : 04 75 65 87 47

Les brèves

Comité des Fêtes

Le 4 Octobre à Saint-Priest, Projection du film "Marie-Louise, une histoire des moulinsages" organisé par le comité des fêtes.

"Marie-Louise, une histoire des moulinsages" est un documentaire-fiction de 52 minutes sur l'histoire des moulinsages ardéchois. Son originalité réside dans l'association du documentaire et de la fiction, mais aussi et surtout dans l'implication - tout au long du projet - d'habitants (anciennes moulinières, jeunes (enfants et collégiennes), bénévoles associatifs, habitants...) et de partenaires du territoire. Ce projet constitue à ce titre autant un objet (un film professionnel) qu'une démarche de valorisation d'un patrimoine emblématique du territoire mobilisant les forces vives locales.



Repas du CCAS

Le 5 décembre 2012, la mairie et tous les membres du CCAS ont reçu nos aînés pour le traditionnel repas de fin d'année.



Téléthon 2012

Une animation très réussie avec "Les petites oreilles du renard".



A.S.E.

audigier sautel électricité.

Z.A. du Meyrol - Rue des Esprats - 26200 MONTÉLIMAR
Tél. 04 75 01 38 38 - Fax 04 75 51 19 60

du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013



Naissances

24/07/2012	BEBRIHANE Léna, Malika, Lakri
11/09/2012	CHABANIS Quentin, Jean, Louis
13/11/2012	ROCHA GRIMA Maé, Ethan
19/11/2012	GUILHAMOU Gabin, Jean
10/12/2012	ZAHRI Inès
20/12/2012	FANTOZZI Nino, Armando, Albéric
10/02/2013	HENRY Louane
02/03/2013	BOUSQUET Roméo, Pierre, Auguste
24/03/2013	VERGNOUX Maël, Sacha

Mariages

07/07/2012	GASCON Didier et BOUCHON Marina
01/09/2012	KUSTER Sébastien et FERNANDEZ Marjorie
01/09/2012	CHASSON Hugues et ARCIS Rachel
01/09/2012	CHAVANES Emmanuel et CHALEYAT Sophie
15/09/2012	VEGAS Frédéric et COLDONAT Sophie
13/10/2012	DEVÈS Marc-André et FABRIGUET Orlane



Décès



23/07/2012	MARION Marie Louise Emilie épouse VIDAL
16/08/2012	SADETIAN Yves André
09/03/2013	NURY Charles, Emile
10/03/2013	JOANNET Marie Françoise
17/03/2013	VERNET Michel, Gaston, Louis
21/03/2013	RAINERI Michel Pierre
26/03/2013	PUGGIONI Antonio, Pietro
13/05/2013	BEBRIHANE Mohand Ouamar
19/05/2013	REYNAUD Marius André

ST PRIEST - Résidence Le Pré Lignol
12 logements familiaux - Bâtiment basse consommation



VIVARAIS HABITAT - Office Public de l'Habitat
Agence de Privas
37, avenue de Chomérac - 07 000 PRIVAS - 04 75 64 09 43
www.vivaraiss-habitat.fr

Opticien Lunetier
12-16, cours de l'Esplanade
07000 Privas - Tél. : 04 75 64 11 65



DEPUIS 1946

Notre expérience et notre savoir faire
sont à votre service depuis 1946

Centre Commercial

HYPER U



*le nouveau
commerçant*

04.75.669.669



Centre de Lavage
7/7 jours
de 6h à 22h



Station Service
24/24h
+GPL



location **U**
Fourgons
Camion Benne
Tourisme
Mini Bus
SS Permis

Ouvert
Du Lundi
Au Samedi
de 8h30
à 19h30

flunch

| Le plaisir. **Intensément**

04.75.66.52.92



Galettes



Crêpes
Sucrées



GLACIER

Ouvert
7 jours/7



CULTURE &
TECHNOLOGIE
■ ● ▼ ▽

04.75.66.52.89



CD DVD
JEUX



S.A.V
LIVRAISONS



TV HIFI
SON
MICRO



LIBRAIRIE



TELEPHONE



BILLETTERIE
SPECTACLES



GROS
ELECTRO
MENAGER

Ouvert
Du Lundi
Au Samedi
de 9h00
à 19h00

www.magasins-u.com

courses **U** .com

ALISSAS